

COMMUNE DE RIDDES

Compte de chèques postaux 19-1029-6

Fax (027) 305 20 34

REDACTION DU BULLETIN
OFFICIEL
1950 SION

V/réf. : BO N° 1 du 19 mars 2010

N/réf. : bg

COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la (les) demande(s) présentée(s) par :

Requérant(s): Téléverbier SA. Case Postale 419, 1936 Verbier

Situation : Parcelle(s) 5515 folio 1, au lieu dit Lac des Vaux

Située en zone à bâtir : zone activités sportives

Coordonnées : 586'795/105'360

Objet : Aménagement d'une place de dépotage pour le remplissage en carburant des dameuses, déplacement colonne et liaison citernes.

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : La Commune de Riddes

Dossier déposé le 5 mars 2010.

Requérant(s): Aeschlimann Christine, Le Belochet, 1918 La Tzoumaz

Situation : Parcelle(s) 6992 folio 40, au lieu dit Villy

Située en zone à bâtir : T3 différée

Coordonnées : 583'640/111'115

Objet : construction d'un chalet à deux logements

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : la requérante mutation en cours

Dossier déposé le 10 mars 2010.

Requérant(s): Vet Piet Jan, Ursulaland 16, 2591 GZ Den Haag.

Situation : Parcelle(s) 9721 folio 20, au lieu dit les Portes

Située en zone à bâtir : T3 différée

Coordonnées : 583'835/110'375

Objet : construction d'un chalet

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : le requérant mutation en cours

Dossier déposé le 10 mars 2010.

Requérant(s): Crettenand Claude-Alain, Champs-Longs, 1914 Isérables

Situation : Parcelle(s) 9435 folio 24, au lieu dit Taillay

Située en zone à bâtir : T3 différée

Coordonnées : 585'235/109'555

Objet : construction d'un réduit-bûcher

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : Crettenand Marco, 1914 Isérables

Dossier déposé le 12 mars 2010.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Greffe communal. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Riddes, le 19 mars 2010

L'ADMINISTRATION COMMUNALE